



*Dernières
nouvelles de la
Fondation pour la
mycologie et les
sciences naturelles
dans les
Montagnes
neuchâteloises*

En date du lundi 23 avril 2018, les membres de la Fondation se sont réunis au local pour leur 34^{ème} séance.

Outre les divers points à l'ordre du jour, qui concernent les affaires courantes de la Fondation et les rapports avec la copropriété Côte 31-33-35, une modification importante a été avalisée par les membres présents.

Notre vice-président, Charles-Henri Pochon et notre trésorier, Albert Dunand ont émis le désir de se retirer de leurs fonctions au sein du conseil, après de nombreuses années d'activités.



Morchella elata



Pour les remplacer, nous avons pressenti Damien Ramseier (comme vice-président) et Jean-Carlo Zuretti (comme trésorier) qui ont accepté d'œuvrer pour la bonne cause de notre institution.

Un grand merci à ces deux membres dévoués de la SMMN, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue au conseil de Fondation.

Le président François Degoumois a tenu à retracer quelques points marquants des membres sortants :

- **Charles-Henri** (avec votre serviteur) a été le pionnier du rapprochement des sociétés du Locle et de La Chaux-de-Fonds, dès 2006.

A cet effet, au vu des difficultés rencontrées avec les locaux respectifs des deux sociétés, des contacts se sont rapprochés entre les membres des deux comités pour la recherche de nouveaux locaux communs.

La première séance d'un groupe de travail « Fondat » s'est déroulée le **1^{er} juin 2006** au Locle, avec : Charles-Henri Pochon, François Degoumois, Delphine Arnoux, Christian Haag, Lionel Gattaud et Marcel Bachmann.

Divers scénarios ont été évoqués, mais au final c'est l'acquisition d'un local « brut et vide » de 120 m² dans l'immeuble « Le Phare » à la rue de la Côte 35 au Locle qui a été retenu.

Pour assurer la pérennité de cette décision et séparer les risques, la création d'une Fondation a été décidée. C'est donc la Fondation qui est propriétaire et responsable des locaux alors que la future SMMN en deviendra locataire.

Charles-Henri, François et les autres ont donc mis leur énergie à la concrétisation de ce projet, en ralliant les membres des deux sociétés respectives.

La date officielle de création de la Fondation est le 21 février 2007 et l'acquisition du local le 12 juin 2007.

Dès cette date, branle-bas de combat pour trouver les fonds nécessaires afin d'aménager les locaux, démolir les anciens aménagements et reconstruire à neuf les locaux que nous connaissons actuellement.

Le 18 septembre 2007, la première séance au local pour les membres des deux sociétés à lieu. Une petite agape (tiens donc !!) était prévue.

Le 12 mars 2009, lors de leur assemblée générale respective, les deux sociétés ont fusionné sous le nom de : *Société mycologique des Montagnes neuchâteloises*.

Charles-Henri a toujours défendu la cause de la société lors des séances du conseil de Fondation et nous le remercions chaleureusement.

- **Albert** nous a rejoints le 3 mai 2011, suite à la démission de Maurice Pochon. A cette époque, la comptabilité était plus simple, sur une simple feuille Excel et le contrôle des Fondations était assumé par les instances cantonales. Par la suite, le service cantonal a été délégué à Lausanne, à l'As-So, ce qui a obligé notre trésorier à acquérir et maîtriser un nouveau logiciel de comptabilité. Je dois souligner ici l'engagement d'Albert pour ce travail important. Il n'a ménagé ni son temps, ni son acharnement pour trouver des solutions ou des astuces pour utiliser pleinement les possibilités du logiciel, afin de satisfaire à la fois l'organe de révision (fiduciaire au Locle) que le contrôle de l'As-So.

Pour ces deux amis, qu'ils soient remerciés chaleureusement pour leurs efforts et leur travail. Un petit cadeau liquide leur permettra de passer un bel été et des applaudissements achèvent cette petite rétrospective.



Manque sur la photo, Daniel Kolly malheureusement retenu ce soir là.

